

# Lycée Pierre Mendès France

La Roche sur Yon

Lycée d'enseignement général et technologique

LITTERAIRE  
ECONOMIQUE  
ET SOCIAL BTS  
SCIENTIFIQUE  
ARTISTIQUE  
LINGUISTIQUE  
LYCEE DE LA  
NOUVELLE CHANCE  
SPORTIF TERTIAIRE  
LITTERAIRE ECONOMIQUE  
ET SOCIAL BTS SCIENTIFIQUE  
ARTISTIQUE LINGUISTIQUE  
LYCEE DE LA NOUVELLE  
CHANCE SPORTIF TERTIAIRE  
LITTERAIRE ECONOMIQUE  
ET SOCIAL BTS SCIENTIFIQUE  
ARTISTIQUE LINGUISTIQUE  
LYCEE DE LA NOUVELLE CHANCE  
SPORTIF TERTIAIRE LITTERAIRE  
ECONOMIQUE ET SOCIAL BTS SCIENTIFIQUE  
ARTISTIQUE LINGUISTIQUE LYCEE DE  
LA NOUVELLE CHANCE SPORTIF TERTIAIRE  
LITTERAIRE ECONOMIQUE ET SOCIAL BTS

Enseignements obligatoires	Horaire élève
<b>Enseignements Communs</b>	
Français	4H
Histoire-Géographie	3H
LVA et LVB (enveloppe globalisée)	5H30
Sciences Economiques et sociales	1H30
Mathématiques	4H
Physique- chimie	3H
Sciences de la vie et de la Terre	1H30
Education physique et sportive	2H
Enseignement moral et civique	18H annuelles
Sciences numériques et technologie (SNT)	1H30
Accompagnement personnalisé (a)	
Accompagnement au choix de l'orientation (b)	
Heure de vie de classe	

ET éventuellement un enseignement général optionnel au choix parmi la liste ci-dessous :

<b>Enseignements généraux Optionnels</b>	
1 enseignement optionnel au choix parmi :	
Arts plastiques	3H
Danse	3H
Musique	3H
Théâtre	3H
Education physique et sportive	3H
Section européennes anglais (DNL Histoire-Géographie)*	2H
Section binationale Bachibac*	3H
Sections sportives scolaires football mixte et natation *	6H ou 7H
*Voir fiches spécifiques	

ET / OU éventuellement un enseignement technologique optionnel au choix parmi la liste ci-dessous :

<b>Enseignement technologique Optionnel</b>	
<i>Attention ce choix d'option n'est pas toujours compatible avec les autres options mentionnées ci-dessus.</i>	
1 Enseignement technologique : Management et Gestion	1H30

(a) Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves

(b) 54h, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mise en place dans l'établissement.

### Enseignements Communs

Français	4H
Histoire-géographie	3H
LVA et LVB (enveloppe globalisée)	4H30
Education physique et sportive	2H
Enseignement scientifique	2H (ou 3H30 si la spécialité mathématique n'est pas prise)
Enseignement moral et civique	18h annuelles

### Enseignements de spécialité : 3 au choix

Arts (Arts Plastiques ou Danse ou Musique ou Théâtre)	4H
Education Physique, Pratiques et Cultures Sportives	4H
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	4H
Humanités, littérature et philosophie	4H
Langues, littératures et cultures étrangères	4H
Mathématiques	4H
Physique-Chimie	4H
Sciences de la vie et de la Terre	4H
Sciences économiques et sociales	4H
Accompagnement personnalisé (a)	
Accompagnement au choix de l'orientation (b)	
Heure de vie de classe	

### Enseignements optionnels

1 enseignement au choix parmi :	
Sections sportives Football mixte et Natation	3H
Section Euro	
Section BACHIBAC	

(a) Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves

(b) 54h, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mise en place dans l'établissement.

## Enseignements Communs

Philosophie	4H
Histoire-géographie	3H
LVA et LVB (enveloppe globalisée)	4H
Education physique et sportive	2H
Enseignement scientifique	2H
Enseignement moral et civique	18h annuelles

## Enseignements de spécialité : 2 au choix (parmi ceux déjà choisis en première)

Arts (Arts Plastiques ou Danse ou Musique ou Théâtre)	6H
Education Physique, Pratiques et Cultures Sportives	6H
Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques	6H
Humanités, littérature et philosophie	6H
Langues, littératures et cultures étrangères	6H
Mathématiques	6H
Physique-Chimie	6H
Sciences de la vie et de la Terre	6H
Sciences économiques et sociales	6H

Accompagnement personnalisé (a)	
Accompagnement au choix de l'orientation( b)	
Heure de vie de classe	

## Enseignements optionnels

### a) 1 enseignement parmi :

Mathématiques complémentaires	3H
Mathématiques expertes	3H

### b) 1 enseignement au choix parmi :

Sections Sportives Football Mixte et Natation	3H
Section Euro	
Section BACHIBAC	

(a) Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves

(b) 54h, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mise en place dans l'établissement.

### Enseignements Communs

Français	3H en classe de Première
Philosophie	2H en classe de Terminale
Histoire-géographie	1H30
Enseignement moral et civique	18H annuelles
LVA et LVB + enseignement technologique en langue vivante 1	4H (dont 1 H d'ETLV)
Education physique et sportive	2H
Mathématiques	3H
Accompagnement personnalisé (a)	
Accompagnement au choix de l'orientation (b)	
Heure de vie de classe	

### Enseignements de spécialité

Enseignement	Horaire Première	Enseignement	Horaire Terminale
Sciences de Gestion et numérique Management	7H 4H	- -	- -
-	-	Management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique parmi : gestion et fi- nance; mercatique (marketing); ressource humaines et communica- tion; systèmes d'information et de gestion.	10H
Droit et Economie	4H	Droit et Economie	6H

### Enseignements optionnels

Enseignement	Horaire Première	Enseignement	Horaire Terminale
1 enseignement au plus parmi :		1 enseignement au plus parmi :	
Sections Sportives	3H	Sections Sportives	3H

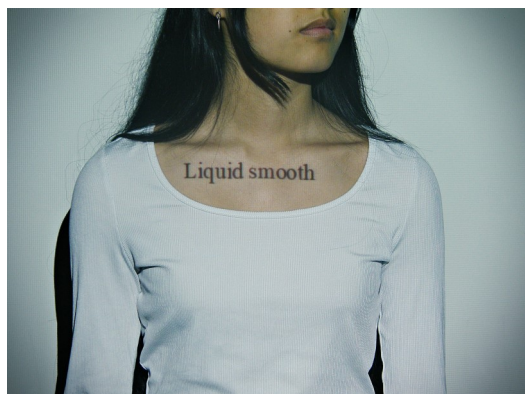
(a) Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves

(b) 54h, à titre indicatif, selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mise en place dans l'établissement.

## Les arts plastiques vous intéressent ? Intégrez votre passion dans votre cursus scolaire !



*L'enseignement des arts plastiques au lycée a pour principe l'exercice d'une pratique plastique en relation étroite avec la construction d'une culture artistique. Il couvre l'ensemble des domaines où s'inventent et se questionnent les formes. Dessin, peinture, sculpture, photographie, création numérique, nouvelles attitudes des artistes, nouvelles modalités de production des images, relèvent du travail des arts plastiques. Ils constituent un point d'appui pour l'architecture et le design. Prenant en compte cette pluralité de domaines, de langages et de moyens, de processus et de pratiques, il fait découvrir la diversité des œuvres.*



### En seconde

#### Un enseignement optionnel :

- 3h hebdomadaires

#### Enjeux et objectifs :

#### L'enseignement optionnel a pour principaux enjeux et objectifs:

- De développer et d'étayer la pratique plastique et artistique de l'élève
- D'enrichir la culture artistique et d'élargir des représentations culturelles des élèves
- De rendre attentif aux données et aux dimensions sensibles des pratiques plastiques
- De développer la curiosité pour la création artistique et la culture en général
- D'accompagner l'élève dans les choix qu'il effectue concernant son parcours de formation et son orientation.

#### Les compétences travaillées :

- **Expérimenter, produire, créer**
- **Pratiquer les arts plastiques de manière réflexive**
- **Mettre en œuvre un projet artistique individuel ou collectif**
- **Exposer l'œuvre, la démarche, la pratique**
- **Questionner le fait artistique**





## Spécialité RARE

**Pour les élèves extérieurs à notre établissement :**

- résidant dans les communes de secteur des lycées yonnais : dépôt d'un dossier de changement d'établissement pour suivre un enseignement de spécialité rare (formulaire et procédure disponibles auprès du lycée d'origine).
- résidant hors secteur : compléter le dossier avec une demande de dérogation.

### En cycle Terminal

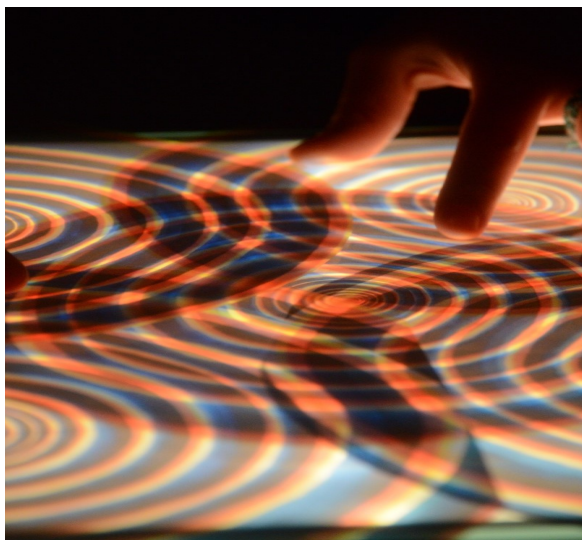
#### Enseignement de spécialité :

L'enseignement de spécialité est ouvert à **tous** les lycéens :

**4h en classe de Première**  
**6h en classe de Terminale**

Il s'agit d'affiner les techniques et connaissances culturelles dépassant les références individuelles. Connaître l'art aujourd'hui en l'inscrivant dans son évolution historique, culturelle, technique et sociale.

- Réorganisation des compétences travaillées de la scolarité obligatoire dans la perspective du parcours vers le Bac +3, des attendus pour l'orientation, du bac...
- Introduction de la compétence « Exposer »



### Et après le bac...

Orientation vers les métiers à tendance artistique ou bien vers les métiers où la qualité créative est souhaitable voire nécessaire.

Quelques exemples :

- Design (textile - industriel - ameublement...)
- Communication visuelle
- Architecture Intérieure
- Métiers du Tourisme
- Architecture Paysage

*Ecole des Beaux-Arts* (Nantes, Angers, Rennes, Le Mans...-DNSEP)

*Ecole d'architecture.*

*Enseignement Universitaire* : Histoire de l'Art, Arts plastiques... Nantes, Rennes, Bordeaux, Paris...

*Toute université accessible à un Bac* Lettres, Histoire, Langues, Droit...

*Acquérir une culture générale* pour une orientation vers une Classe Préparatoire, les concours d'enseignement : écoles, collèges, lycées.



Pour plus de renseignements :  
<https://>



## La danse vous intéresse ?

### Intégrez votre passion dans votre cursus scolaire !

*Cet enseignement vise à développer une culture vivante et ambitieuse, accessible à tous les élèves. Il est assuré par un professeur diplômé de la certification danse.*

*En Seconde :*

- Pratiquer : 3 heures de façon hebdomadaire, ateliers réguliers avec des artistes de renommée nationale et internationale,
- Rencontrer : les œuvres et les artistes qui les ont traversées,
- Fréquenter des lieux de création et de diffusion, développer son expérience de spectateur en allant voir de nombreux spectacles.

*Aucun prérequis technique et culturel n'est exigé pour suivre l'enseignement optionnel de danse en classe de seconde.*

## Les de Mendès

Seul établissement de l'Académie à proposer l'enseignement de spécialité danse.

Le Lycée Pierre Mendès France dispose de ses propres studios de danse spacieux et agréables.

- Le partenariat avec le GRAND R scène nationale:
  - Co-élaboration du projet artistique et culturel, choix des artistes et des intervenants,
  - Gestion de la subvention de la DRAC (direction régionale des affaires culturelles) pour le financement des intervenants,
- Le partenariat avec le conservatoire depuis 2003 :
  - Permet aux élèves d'intégrer différents cursus chorégraphiques
  - Suivi des résultats scolaires et chorégraphiques par les 2 équipes d'enseignants,
- Présentation des travaux d'élèves sur le plateau de la scène nationale le Grand R.
- Sorties spectacles
- Depuis 2023 Partenariat avec le CEGEP de Drummondville (Québec)



Abonnement au Grand'R,  
Profitez du Pass'culture

## En seconde

### Un enseignement optionnel :

- 3h hebdomadaires

### Enjeux et objectifs :

L'enseignement optionnel vise trois finalités principales :

- Vivre et explorer des pratiques plurielles en danse et les étapes du processus de création artistique;
- Développer des connaissances sur le spectacle vivant : les œuvres, les métiers et les lieux;
- Développer une pensée réflexive sur ses prestations et sur les pratiques chorégraphiques.

### Les compétences travaillées :

Pour atteindre les attendus de fin de lycée, l'élève construit ses compétences à travers des expériences de danseur, chorégraphe, spectateur, critique, chercheur. Cela nécessite de la part de l'élève de mobiliser ses ressources en s'engageant dans les actions suivantes : **découvrir, créer, rencontrer et s'interroger.**



Pour plus  
de renseignements :  
<https://mendes.paysdelaloire.e-lyco.fr/>





## Spécialité RARE

**Pour les élèves extérieurs à notre établissement :**

- résidant dans les communes de secteur des lycées yonnais : dépôt d'un dossier de changement d'établissement pour suivre un enseignement de spécialité rare (formulaire et procédure disponibles auprès du lycée d'origine).
- résidant hors secteur : compléter le dossier avec une demande de dérogation.

### En cycle Terminal

#### Enseignement de spécialité :

L'enseignement de spécialité est ouvert à **tous** les lycéens :

**4h en classe de Première**  
**6h en classe de Terminale**

L'enseignement de spécialité de danse vise à rendre accessible et à développer chez les élèves une culture artistique vivante et ambitieuse. Aucun prérequis technique et culturel n'est attendu; il n'est pas nécessaire d'avoir suivi l'enseignement optionnel en classe de seconde.

Le choix de l'enseignement de spécialité danse constitue pour les élèves de Première une ouverture vers un itinéraire de formation possible.

Les contenus d'enseignements s'articulent dans le croisement des œuvres choisies, des artistes rencontrés et des spectacles vus et étudiés.

Pratique et culture chorégraphique se rejoignent le plus souvent pour préparer les élèves aux exigences attendues dans les programmes.



### Et après le Bac ...

La spécialité danse, ouvre les portes de l'enseignement supérieur.

Cet enseignement exigeant, qui croise les arts, la littérature, la philosophie offre un bon niveau culturel et artistique susceptible de favoriser l'accès à l'enseignement supérieur.

C'est aussi un magnifique tremplin pour poursuivre des formations dans le monde de la danse et des arts (conservatoire, école de danse, diplôme d'état, fac arts et spectacles, médiation culturelle, art thérapie...)



## La musique vous intéresse ? Intégrez votre passion dans votre cursus scolaire !



*L'enseignement optionnel de musique est destiné aux élèves qui souhaitent poursuivre et approfondir la formation suivie précédemment au collège, quel que soit le parcours musical personnel. Cet enseignement qui est une éducation musicale, s'appuie sur la conduite de projets musicaux successifs permettant de faire de la musique, de travailler ses formes et ses langages en mobilisant des techniques plus abouties et des connaissances nouvelles. Il engage chaque élève à questionner la place et le rôle de la musique dans la société contemporaine au regard de son évolution dans l'histoire.*

*L'enseignement optionnel de musique s'appuie sur diverses démarches qui mobilisent des techniques musicales, des connaissances culturelles, des capacités et des attitudes dont les bénéfices s'étendent bien au-delà du seul champ musical.*

### En seconde

#### Un enseignement optionnel :

- 3h hebdomadaires + chorale

#### Enjeux et objectifs :

#### L'enseignement optionnel a pour principaux enjeux et objectifs :

- de développer l'expérience et le plaisir des pratiques musicales collectives, de l'interprétation à la création, de la découverte des œuvres à leur écoute comparée
- d'enrichir les pratiques des élèves de références multiples liées à l'esthétique et à l'histoire de la musique, à ses techniques et à ses langages, à sa place et à son rôle dans la société contemporaine
- d'identifier et développer les relations de la musique avec d'autres domaines artistiques et d'autres champs de connaissances
- d'éclairer les choix d'enseignements de spécialités en cycle terminal

#### Les compétences travaillées :

- Réaliser des projets musicaux d'interprétation et de création
- Explorer, imaginer, élaborer une stratégie : faire créer
- Écouter, comparer, commenter : construire une culture musicale et artistique
- Échanger, partager, argumenter et débattre

### Les de Mendès

- Différents partenariats, notamment ceux du Conservatoire à rayonnement départemental de La Roche sur Yon, du quai M, et du Cyel.
- D'autres partenariats à l'étranger : le CEGEP (Drummondville—QUEBEC) et la Vardeegnens Gymnasieforberevende Efterskole (Varde, Danemark).
- Le développement des nouvelles technologies à des fins musicales et musicologiques
- Un ensemble vocal qui s'adresse à tous les élèves du Lycée intéressés par les pratiques collectives





## Spécialité RARE

Pour les élèves extérieurs à notre établissement :

- résidant dans les communes de secteur des lycées yonnais : dépôt d'un dossier de changement d'établissement pour suivre un enseignement de spécialité rare (formulaire et procédure disponibles auprès du lycée d'origine).
- résidant hors secteur : compléter le dossier avec une demande de dérogation.

## En cycle Terminal

### Enseignement de spécialité :

L'enseignement de spécialité est ouvert à **tous les lycéens qui le souhaitent**, quels qu'aient été leurs parcours antérieurs (enseignement optionnel de musique en seconde ou non, suivi en parallèle d'une formation musicale hors de l'école).

Il n'y a donc ni sélection d'entrée, ni niveau instrumental ou vocal requis. Il n'est pas nécessaire de suivre un cursus au Conservatoire.

**4h en classe de Première**  
**6h en classe de Terminale**

L'élève qui fait le choix de cet enseignement de spécialité est amené à réaliser un certain nombre de **projets collectifs**, qui concernent les domaines de l'interprétation et de la création, de l'écoute et de la recherche.

Ces projets s'articulent en fonction de trois champs de questionnement, qui sont déclinés en thématiques plus précises pouvant permettre de circonscrire une problématique de travail.

Si certaines de ces thématiques invitent à un travail interdisciplinaire avec les enseignements scientifiques (par exemple, *Musique, son et acoustique*), d'autres se tournent plus spontanément vers les lettres, l'histoire, la géographie, les langues étrangères (*Musique : témoin et acteur de l'histoire*) ou encore les sciences économiques et sociales (*Droit et économie de la musique*).

Pour plus de renseignements :

<https://www.musique-pmf.fr>  
<https://mendes.paysdelaloire.e-lyco.fr/>



## Et après le Bac ... vous attendent

- Les classes préparatoires littéraires préparant l'entrée aux écoles normales supérieures (Ulm et Lyon) en musique
- Les écoles d'ingénierie permettant d'accéder aux métiers d'enregistrement, de traitement ou de diffusion du son et de l'image : l'E.N.S. (École Nationale Supérieure Louis Lumière), la F.E.M.I.S. (École Nationale Supérieure des Métiers de l'Image et du Son), l'ITEMM (Institut Technologique Européen des Métiers de la Musique) au Mans, l'ISTS (Institut Supérieur des Techniques du Son), à Nice, Paris ou Rennes
- Les écoles préparant le BTS Métiers de l'audiovisuel, option métiers du son (Montaigu, Bordeaux, Toulouse, Rouen...)
- Les écoles de Management conduisant à la gestion des entreprises culturelles, Bagnolet (Centre de Formation Professionnelle aux Techniques du Spectacle)
- Les écoles d'informatique amenant la conception et la réalisation de logiciels liés au traitement du son.
- Les écoles formant aux métiers de techniciens (luthier, accordeur, etc.)
- Les universités possédant une faculté de musicologie (Tours, Rennes, Paris, Bordeaux, Poitiers,...) ; certaines universités intégrant des U.V. de musique dans leur cursus (philo-musique à Nantes, par exemple).
- Les universités ayant une faculté de sciences disposant d'un laboratoire d'acoustique musicale : Le Mans, le L.A.U.M. (Laboratoire d'Acoustique de l'Université du Mans), Paris, Jussieu, Le L.A.M. (Laboratoire d'Acoustique Musicale)
- Les universités comportant une formation audiovisuelle (Rennes, Bordeaux, Poitiers, Brest, Caen...)
- Les universités préparant aux différents métiers de la culture (Paris VIII-Vincennes- St Denis, Paris III, Angers...)
- Les différents conservatoires ainsi que le CFMI (Centre de formation de Musiciens Intervenant en Milieu Scolaire).

Voir à ce propos les sites :

<https://www.musique-pmf.fr>, onglet "Après le baccalauréat"

<https://metiers.philharmoniedeparis.fr>

<https://www.onisep.fr/>



## Le théâtre vous intéresse ?

### Intégrez votre passion dans votre cursus scolaire !

Le lycée Pierre Mendès France est **le seul établissement public de Vendée** à proposer l'enseignement de spécialité théâtre.

#### S'engager dans un parcours théâtre à PMF, c'est :

\* Se donner la possibilité de faire du théâtre l'une des spécialités de son parcours scolaire **jusqu'au baccalauréat** où il peut être le support de plusieurs épreuves :

- les épreuves de spécialité (une épreuve de pratique et une épreuve de théorie)
- un ou deux des sujets du Grand Oral

\* Avoir le choix d'arrêter à la fin de la classe de 1ère.



#### Les étapes du parcours à PMF :

##### \* En seconde

#### Un enseignement optionnel :

- 3h hebdomadaires

Cet enseignement est **ouvert à tous les élèves** sans exigence de niveau. Seuls comptent :

- la curiosité pour le spectacle vivant et les métiers du théâtre ;
- l'envie de partir à la découverte de l'univers de différents auteurs ;
- le désir de pratiquer le théâtre, de jouer.

Abonnement au Grand'R,  
Profitez du Pass'culture



#### Les de Mendès

#### Des partenaires :

- \* La Drac (Direction Régionale des Affaires Culturelles) qui finance les interventions des artistes et compagnies associés afin que les élèves puissent rencontrer et **travailler avec le plus d'intervenants possibles**.
- \* La **Scène Nationale du Grand R**, notre partenaire culturel qui permet aux élèves de suivre leur parcours de spectateur et nous aide à organiser les interventions des artistes au lycée ou au grand R.
- \* Le **Conservatoire** de La Roche sur Yon : les élèves qui suivent conjointement le cursus du conservatoire et l'enseignement de spécialité dans notre lycée sont suivis pédagogiquement par les enseignants du lycée et ceux du conservatoire .

#### Des avantages :

Le coût de l'abonnement du parcours de spectateur est **pris en charge** par le pass culture et l'établissement scolaire.

Une convention signée avec le conservatoire permet aux élèves de bénéficier du **tarif réduit yonnais**.

#### De nombreuses interventions d'artistes très diversifiés :

- Des compagnies du territoire (**Le menteur Volontaire, Patakès, L'incessant sillon, L'origine des autres**).
- Des **intervenants diversifiés** du CNSAD (Conservatoire national supérieur d'art dramatique), les Tréteaux de France.
- Des **artistes et techniciens** (comédien, metteur en scène, dramaturge, scénographe, créateur lumière...) des spectacles vus au Grand R.

## Spécialité RARE

**Pour les élèves extérieurs à notre établissement :**

- résidant dans les communes de secteur des lycées yonnais : dépôt d'un dossier de changement d'établissement pour suivre un enseignement de spécialité rare (formulaire et procédure disponibles auprès du lycée d'origine).
- résidant hors secteur : compléter le dossier avec une demande de dérogation.

## En cycle Terminal

\* **En Première : Un enseignement de spécialité :** (4 heures hebdomadaires).

Cet enseignement de spécialité est **ouvert à tous** les lycéens.

\* **En terminale : Un enseignement de spécialité :** (6 heures hebdomadaires).

Un programme national précise les œuvres à travailler. Accompagnés par des professionnels, les élèves s'engagent donc sur deux projets de mise en scène.



**Des enjeux communs aux programmes des trois années du parcours.**

- \* L'**histoire du théâtre** et des œuvres du répertoire, de l'antiquité jusqu'aux écritures contemporaines.
- \* Un **parcours de spectateur** (environ 9 spectacles par an) qui permet d'affiner son analyse critique.
- \* Une **pratique hebdomadaire du jeu accompagnée** par de nombreux professionnels.

## Et après le Bac ...

L'enseignement de spécialité théâtre constitue une étape clé pour :

- L'entrée dans de nombreuses universités notamment dans les filières concernant les Arts du spectacle vivant.
- Les formations dans les métiers en lien avec la médiation culturelle ou les divers domaines de la culture et des arts.
- L'enrichissement d'un profil scientifique, économique par une ouverture culturelle et sensible aux œuvres.
- La spécialisation d'un parcours (par exemple dans un cursus de psychologie pour devenir art-thérapeute).
- La préparation des concours de l'enseignement.
- La préparation des concours des conservatoires régionaux et nationaux comme le CNSAD ou des écoles supérieures de théâtre (ENSATT, ERAC, ESAD...)



Pour plus de renseignements :  
<https://mendes.paysdelaloire.e-lyco.fr/>







**L'option EPS est proposée au lycée PMF pour préparer au mieux les élèves à leur parcours de formation :**

Orientée vers les métiers du sport, les métiers de la santé et les métiers de la sécurité civile. C'est un tremplin vers la spécialité EPPCS en classe de Première

**L'option EPS a pour objectifs de :**

- Approfondir et découvrir de nouvelles activités, physiques, sportives, artistiques (APSA) : natation de vitesse, sauvetage, volley ball, basket, rugby.
- Relier la pratique à la théorie : adaptation du corps à l'exercice physique, anatomie, physiologie de l'entraînement. Les élèves volontaires, préparent : le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique ainsi que le PSC1.

- Faire comprendre que les pratiques physiques, sportives, artistiques revêtent des dimensions sociales.

- Sensibiliser les élèves à la conduite de projet et la réalisation d'une étude, notamment à travers l'intervention pédagogique et préparation de séances par les élèves eux-mêmes au sein de la classe.

- Faire connaître les métiers liés aux pratiques physiques, sportives, artistiques ainsi que les institutions de formation. Pour préparer au mieux les élèves à leur parcours de formation :

Cette option est orientée vers les métiers du sport, les métiers de la santé et les métiers de la sécurité civile.

## En Seconde

### Deux créneaux de 1.5 heures en plus des 2 heures d'EPS obligatoire

**Des pratiques :**

activités aquatiques : natation de vitesse, sauvetage. sports collectifs : volley ball, basket, rugby.

**De la théorie :** adaptation du corps à l'exercice physique, anatomie, physiologie de l'entraînement, intervention pédagogique et préparation de séances.

**Les élèves volontaires, préparent :** le diplôme des premiers secours en équipe de niveau 1 et le Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique ainsi que le PSC1.

**Les débouchés :** Toutes ces formations diplômantes venant valoriser leur dossier parcoursup pour une entrée en STAPS (professeur EPS, Kiné, préparateur physique ou coach, gestion d'équipements sportifs, Activité Physique Adaptée et Santé, licence pro métiers de la natation). Mais grâce aux cours de théorie, c'est aussi une préparation aux métiers médicaux (PACES), paramédicaux (ostéopathe, ergothérapeute, ...). Le but étant aussi de préparer les élèves aux métiers de la sécurité civile (pompier, police, gendarmerie) et éducateur sportif (Coach sportif, BPJEPS avec spécialité sportive).



En Première : **Un enseignement de spécialité :**  
(4 heures hebdomadaires)

En terminale : **Un enseignement de spécialité :**  
(6 heures hebdomadaires).

## Spécialité RARE

**Pour les élèves extérieurs à notre établissement :**

- résidant dans les communes de secteur des lycées yonnais : dépôt d'un dossier de changement d'établissement pour suivre un enseignement de spécialité rare (formulaire et procédure disponibles auprès du lycée d'origine).
- résidant hors secteur : compléter le dossier avec une demande de dérogation.

## Les attendus au BAC

S'engager, individuellement et collectivement, pour atteindre son plus haut niveau de performance en **200m nage libre, sauvetage aquatique, cirque, volley, step**. Il s'agit ici de développer plusieurs compétences, par la pratique de plusieurs APSA, pour affirmer une aisance motrice, sources d'épanouissement et de santé.

Mobiliser ses connaissances pour construire une argumentation, écrite et orale, sur une problématique relative à la culture sportive. L'épreuve au BAC consiste en une épreuve écrite de 3h30 et une épreuve orale de 30 minutes sur une APSA à choisir entre 2 retenues par le recteur de l'académie. Elle a un coefficient de 16. Si la spécialité est abandonnée en fin de 1ère, le coefficient est ramené à 8. Cela doit permettre de développer un regard critique, par les apports théoriques et leur articulation avec la pratique, pour porter un regard lucide sur les pratiques et la culture sportive. Situer ses actions au sein d'enjeux plus larges pour se présenter comme un acteur capable de promouvoir et de diffuser la pratique physique dans la société.

Analyser et interpréter des expériences diverses relatives aux APSA, pour préciser et enrichir son parcours de formation. Concevoir et mettre en œuvre **un projet** relatif aux APSA, évalué dans Parcoursup. Pour développer des compétences transversales par la réalisation de projets collectifs qui favorisent le développement d'habiletés psycho-sociales et méthodologiques importantes, pour la réussite de la vie personnelle et professionnelle.



## Les attendus de fin de lycée

- S'engager, individuellement et collectivement, pour atteindre son plus haut niveau de performance dans des APSA.
- Analyser et interpréter des expériences diverses relatives aux APSA, pour préciser et enrichir son parcours de formation.
- Mobiliser ses connaissances pour construire une argumentation, écrite ou orale, sur une problématique relative à la culture sportive.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer un projet relatif aux APSA





- **Les Sections sportives**

Les élèves inscrits dans ces sections (natation, football) bénéficient d'horaires aménagés dans leur emploi du temps pour pouvoir s'entraîner.

La sélection se fait par des tests sportifs et l'étude du dossier scolaire du candidat.

- **Liens avec les clubs**

**La priorité demeure la réussite scolaire.**

Ce qui implique :

- la prise en compte du niveau scolaire de troisième pour l'admission en seconde ;
- un suivi des résultats scolaires soutenu afin de permettre le maintien d'un bon niveau tout au long de l'année.

Des sportifs passés en section sportive au Lycée Pierre Mendès France :

**- Section natation :**

Hugo VIART (JO Sydney 2000)

Pierre LE CORRE (champion d'Europe en Triathlon 2018)

Annaëlle ROULET (JO Londres 2012, RIO 2016)

**- Section Foot Garçons :**

Yohan HAUTCOEUR (Ligue 1 Le Mans, Lorient, Saint Etienne)

Martin DOUILLARD (Ligue 1 Le Mans)

**- Section Foot Filles :**

Constance PICAUD (Equipe de France A)

Ilona PIERRE JEAN (Equipe de France U18)

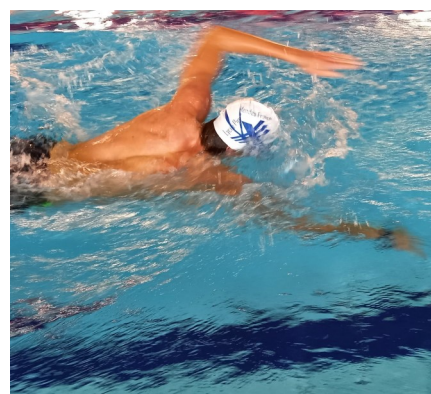


1<sup>ère</sup> BLANCHET Anaëlle Lycée PIERRE MENDES FRANCE - LA ROCHE SUR YON

- **Les classes à horaires aménagés**

Les classes à horaires aménagés accueillent les élèves des sections sportives mais peuvent aussi bénéficier (dans la limite des places disponibles) aux élèves inscrits dans des clubs ayant signé des conventions de partenariat avec le lycée notamment

- T.C.Y (triathlon club yonnais)
- G.C.R.Y (gymnastique club de la Roche sur Yon)
- La Roche sur Yon Natation...
- *Autres sportifs de haut niveau*



## Association Sportive

L'Association Sportive (l'AS) du lycée permet à tous les élèves qui le souhaitent de se retrouver en dehors des 2 heures d'EPS obligatoires. Elle est affiliée à l'UNSS.

L'adhésion est facultative et ouverte à tous les élèves du lycée.

L'UNSS est la fédération sportive scolaire du second degré, c'est également la 1ère au niveau national pour le sport féminin. Elle a plusieurs objectifs :

- Organiser des rencontres sportives dans les lycées.
- Développer la vie associative au sein des établissements.
- Garantir à tous les jeunes l'accès à la pratique sportive comme aux responsabilités : jeunes officiels, jeunes organisateurs, jeunes reporters, jeunes secouristes.

L'AS fonctionne au sein de l'établissement grâce à l'engagement de tous les enseignants d'EPS.

Enfin, nous encourageons les élèves de l'option EPS et de la spécialité EPPCS et des sections sportives à être membres de l'Association Sportive.





En seconde : 1h30 hebdomadaires



## MANAGEMENT ET GESTION

... ou comment appréhender en **mode projet** le fonctionnement de toute organisation humaine en découvrant concrètement les notions de **démarche managériale** et d'**esprit d'entreprendre**...

### Objectifs

- Comprendre le fonctionnement des organisations humaines environnantes
- Apporter aux élèves une première approche du Management et des Sciences de Gestion
- Permettre aux jeunes le développement de projets et l'autonomie

### Thématiques

- S'engager et entreprendre, de l'intention à la création...
- Organiser et décider, des objectifs à la réalisation...
- Conduire et faire évoluer, du pilotage au développement...

### Pédagogie en mode PROJET

Création d'une **mini-entreprise** par les jeunes  
Participation à toutes les étapes de la vie de l'entreprise : idée, recherche de financements, communication, comptabilité, gestion, Ventes et recherche de profits...  
Rencontres d'entrepreneurs et visites d'entreprises

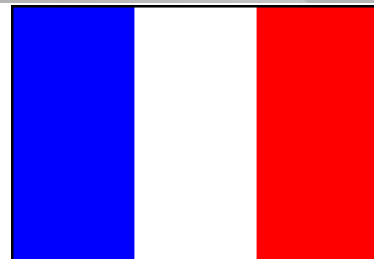
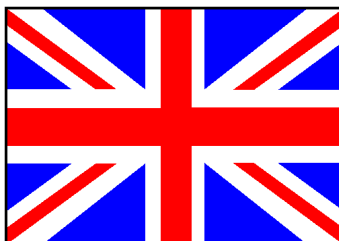
Cette option n'est pas obligatoire pour intégrer la 1ère STMG





## Conditions d'entrée :

- Avoir un bon niveau en anglais
- Faire preuve d'une réelle motivation personnelle, gage de réussite qui se manifeste par de bonnes habitudes de participation orale.
- Passer un petit entretien oral en anglais sur la motivation avec les professeurs de l'établissement.
- Présenter les bulletins scolaires des 3 trimestres de troisième



## Spécificités de l'Enseignement en classe Européenne

- Enseignement de l'histoire-géographie en Anglais (DNL\*)
- Enseignement de civilisation en anglais
- Participation possible à un échange linguistique et culturel en Europe.
- De nombreux travaux de groupe et projets d'échanges internationaux.
- Certification ERASMUS+

\* Discipline non linguistique



## En Seconde

### LVA Anglais

### + LVB Espagnol ou Allemand

### + Anglais Euro (1h)

### + Discipline non linguistique (1h)

## Première et Terminale

Impossibilité d'intégrer la classe si l'option n'a pas été suivie en seconde sauf de façon très exceptionnelle, si désistement d'élèves en fin de seconde et avis favorable du ou de la professeur(e) d'anglais de seconde.

## Objectifs pour l'élève

- Utiliser une langue dans une autre discipline (Histoire-géographie)
- Améliorer son niveau de langue
- Acquérir une meilleure connaissance de l'Europe et du monde grâce aux échanges avec nos partenaires et les activités en classe.

## Baccalauréat

Une formation à la certification CEC Cambridge sera proposée aux élèves de Classe Europe ou qui choisissent la spécialité LLCER. (Langues, littératures et cultures étrangères en anglais).

Pour plus  
de renseignements :  
<https://mendes.paysdelaloire.e-lyco.fr/>



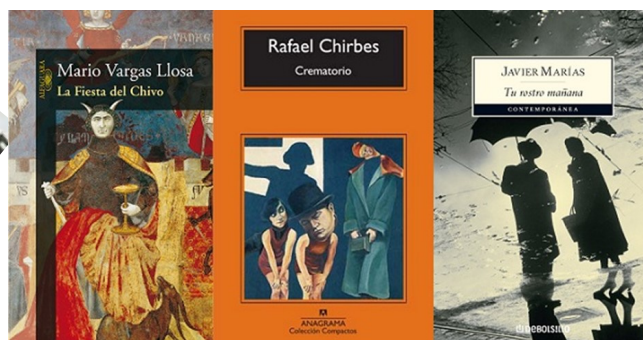
### Qu'est-ce que la section Bachibac et à quoi ça sert ?

C'est un dispositif franco-espagnol qui prépare à la délivrance simultanée du baccalauréat français et du **Bachillerato espagnol**. Ce **double diplôme**, ouvre les portes des Universités françaises et espagnoles et constitue un vrai atout pour les études supérieures (entrée dans une filière sélective – CPGE, Sciences PO, écoles de commerces ...- , dans des formations internationales, ou pour intégrer des bi-cursus à l'Université...)



### Intégrer et suivre le cursus bachibac

**c'est aussi :** Comprendre des films et des séries espagnoles et latino-américaines en version originale, découvrir et lire la littérature hispanophone, découvrir et comprendre les œuvres des peintres et artistes d'hier et d'aujourd'hui, être au courant de l'actualité, voyager en Espagne et entrer en communication, partager, étudier, s'ouvrir à l'autre....



### A qui s'adresse ce cursus ?

Il s'adresse à des élèves motivés, qui montrent un intérêt manifeste pour la langue et la culture espagnole et sont capables de s'organiser, travailler avec efficacité et persévérance, s'engager à l'oral et devenir acteur de leur apprentissage ...

Les élèves doivent avoir un bon niveau général, notamment en espagnol, français et histoire géographie.



## Comment s'organise l'enseignement ?

	Section classique	Section BACHIBAC
SECONDE	Espagnol : 2h30 Histoire-Géographie : 3h	Espagnol : 4h LVA Histoire-Géographie: 3h <i>Programme français dispensé en espagnol</i>
PREMIERE	Espagnol : 2h15 Histoire-Géographie : 3h	Langue et littérature (Espagnol) : 4h LVA Histoire-Géographie : 4h <i>Programme spécifique en histoire et commun avec l'Espagne dispensé en espagnol</i>
TERMINALE	Espagnol : 2h Histoire-Géographie : 3h	Langue et littérature (Espagnol) : 4h LVA Histoire-Géographie : 4h <i>Programme spécifique en histoire et commun avec l'Espagne dispensé en espagnol</i>

l'espagnol est la LVA et l'anglais la LVB

Les **2** disciplines spécifiques de la section sont affectées d'un coefficient **15** pour l'obtention du baccalauréat français (*baccalauréat « classique » : coefficient 6 pour chaque discipline*)

**Les épreuves : Langue et littérature : un écrit de 4 heures / un oral de 20 minutes**  
**Histoire géographie : une épreuve écrite de 5 heures**

**ATTENTION Le Bachibac n'est pas un enseignement de spécialité**

Les enseignements de la section Bachibac font partie des enseignements de tronc commun et sont évalués **par des épreuves finales en fin d'année de Terminale**. Les élèves inscrits à ce cursus doivent choisir 3 spécialités en Première (2 en terminale) parmi celles proposées au Lycée (sauf LLCE espagnol), **ils ne sont pas évalués en contrôle continu ni en LVA (espagnol), ni en Histoire géographie.**



## Comment intégrer la section ?

Un dossier de candidature sera téléchargeable sur le site du lycée (<http://mendes.e-lyco.fr>) et à retourner complété au lycée fin avril (date non précisée à ce jour, l'information sera en ligne sur le site du lycée). Les enseignants organiseront des entretiens individuels de 5-10 minutes pour les candidats dont le dossier serait incomplet ou partiellement convaincant afin d'évaluer leur motivation et niveau de langue

Les élèves **sélectionnés** seront informés par courrier. La Direction Académique prononcera les affectations fin juin, lors de la procédure académique AFFELNET.





Pour plus  
de renseignements :  
<https://mendes.paysdelaloire.e-lyco.fr/>



## La vie scolaire :

Les conseillers principaux d'éducation (CPE) et les assistants d'éducation (AED) forment l'équipe vie scolaire et sont chargés du suivi individuel et collectif des élèves.

L'équipe vie scolaire assure diverses fonctions :

**L'accueil :** Nous accueillons les élèves dès leur arrivée au lycée, à la grille ou au bureau de la vie scolaire, situé au rez-de-chaussée du bâtiment G, où nous y assurons la gestion des absences, des retards, la réception des appels téléphoniques ou la communication auprès des familles pour le suivi des absences. Une salle spécifique est dédiée au repos; une salle d'études surveillée et une salle de devoirs de rattrapage sont également mises à disposition.

**La surveillance :** Nous assurons une surveillance active des locaux et des abords de l'établissement afin de prévenir tout manquement des élèves au règlement intérieur ou à la sécurité que ce soit à la demi-pension, au foyer ou encore à l'internat.

**L'accompagnement éducatif :** Nous encadrons les élèves en salle d'étude et à l'internat et leur apportons un accompagnement s'ils en ont besoin. Nous permettons aux lycéens qui souhaitent s'engager dans la vie au lycée avec le CVL (Conseil de Vie Lycéenne), de proposer des projets en les accompagnants dans leurs réalisations. (ex : actions de solidarité, de sensibilisations ou bien démarche de développement durable). Cet engagement est valorisable dans la perspective de son entrée dans l'enseignement supérieur (dossier parcoursup lettre de motivation)

**L'animation :** La maison des lycéens mise en place en 2023, accompagnée par le personnel de vie scolaire contribue à la mise en place d'animations notamment auprès des internes en proposant des sorties le soir ou des soirées à thème (ex : sortie Laser Game, soirée Loup Garou, fêtes des internes,...)

Notre rôle est de donner des repères aux élèves et de les aider dans leur adaptation au lycée et de les préparer à être des citoyens autonomes.



## La restauration :

- Près de 1000 repas servis le midi,
- Forfait annuel (5 jours) ou 4 jours (sauf mercredi), pour les élèves demi pensionnaires,
- Accès au ticket, pour les élèves externes,
- Tarif fixé par le Conseil d'Administration par année civile.



## L'infirmerie :

- L'infirmière accueille, accompagne et pratique des soins auprès des élèves.
- Elle assure le suivi des élèves ayant des besoins spécifiques et elle participe à la mise en œuvre des PPS et des PAI.
- Elle participe aux projets d'éducation à la santé.



## L'internat :

- Des conditions de travail et de détente adaptées aux besoins des élèves.
- Un bâtiment pour les internes filles.
- Un bâtiment pour les internes garçons.

Le CDI est un lieu **d'ouverture culturelle, de recherche d'information et de lecture.**

Il permet d'accéder à différents espaces selon le niveau d'étude des élèves.

Le rôle des professeurs-documentalistes est de faciliter l'acquisition par les élèves d'une véritable **culture de l'information et des médias.**

Les ressources, quel que soit leur support, sont **répertoriées dans la base de données du CDI**, consultable sur le portail **E-sidoc** du CDI à l'adresse suivante : <http://0850025r.esidoc.fr/> ou en flashant ce Q-Rcode



Ce portail permet également d'accéder directement à des ressources numériques, de connaître les dernières acquisitions et de consulter les informations du CDI (**orientation**, activités du CDI, travaux d'élèves ...)

Le CDI accueille les lycéens sur leur temps-libre ou lors de collaborations interdisciplinaires entre des professeurs de discipline et les professeurs-documentalistes.



## Horaires d'ouverture

### CDI LYCÉE :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h10 - 18h

Mercredi : 8h10 – 13h

**Le CDI est un lieu de soutien pédagogique et d'épanouissement culturel incontournable, que l'on soit élève ou étudiant.**



Le service de restauration offre différents systèmes d'inscription afin de satisfaire au mieux les besoins des usagers.

## 1) Le système au forfait

C'est le système le plus économique pour un utilisateur régulier (prix moyen d'un repas ou d'un hébergement). Le nombre de jours d'hébergement est en moyenne de 173 jours/an pour un interne, ou un DP 5, et de 141 jours/an pour un DP 4.

### A) Les différents forfaits

**Internat** : 1600 €/an

Interne externé (\*) : 1155€/an

**DP 5 jours** : 609€/an

**DP 4 jours** : 547€/an (repas le midi du lundi au vendredi sauf mercredi).

### B) Le changement de régime

Celui-ci est modifiable à la fin de chaque trimestre pour le trimestre suivant sur demande écrite ou exceptionnellement en cours de trimestre sur **demande motivée** par écrit auprès du chef d'établissement.

### C) Le règlement des frais

La souscription du forfait implique le règlement de celui-ci pour le trimestre en cours. Les forfaits sont payables d'avance au début de chaque trimestre. Les parents souhaitant étaler leur paiement peuvent opter pour le prélèvement automatique mensuel de novembre à juillet (9 prélèvements). Le paiement peut se faire également par virement, chèque ou en espèces.

(\*) *personne ne dormant pas au lycée mais prenant ses repas au SELF*

## 2) Le système au porte-monnaie

Ce système donne la possibilité de manger au self ponctuellement pour un élève externe. Chaque élève peut télécharger l'application « My TurboSelf », ouvrir un compte et effectuer un versement. Un passage au self - **et seulement un passage** - débite automatiquement le compte de l'élève. Le prix du repas est de 4.60€. L'élève peut également se présenter à l'intendance pour régler par avance son repas.





EUROPE DIRECT

Vendée



Cofinancé par le  
programme Erasmus+  
de l'Union européenne

Le lycée **Pierre Mendès-France** est investi dans des projets européens et bénéficie de l'aide financière d'ERASMUS+, programme de la communauté européenne.

**Pays partenaires** : Espagne, Danemark, Pays-Bas, Allemagne, Tchéquie

**Les sections de langues vivantes** organisent des échanges et des voyages scolaires avec des lycées des pays partenaires.

**Le lycée organise des conférences** tous les ans sur les mobilités en Europe, ainsi que des expositions sur des thèmes européens, à destination des élèves et étudiants.

Il y a 2 ans, un groupe d'élèves et d'enseignants s'est constitué autour du thème sur l'environnement du « Green Deal » lancé par la Communauté européenne et ERASMUS+ et ont choisi pour nom « PMF Active for Climate ».

L'année dernière, des élèves de première et de terminale ont donc participé, entre autres, à un concours d'affiche européen sur le thème du climat « Together Active for Climate » sur le site européen ETWINNING cofinancé par ERASMUS+ avec des lycéens danois et espagnols.

Cette année PMF Active for Climate et une classe de première du lycée s'investissent dans la Conférence pour l'Avenir de l'Europe dans le cadre de l'Année Européenne de la Jeunesse.

**Le lycée travaille** sur la plupart de ces projets avec un partenaire devenu incontournable, le Service des Relations Internationales de la ville de la Roche sur Yon, titulaire du label Europe Direct, attribué par la Communauté Européenne à moins d'une cinquantaine de villes en France.

*Grâce aux bourses Erasmus+, le lycée envoie aussi des enseignants en formation professionnelle à travers l'Europe, des élèves en mobilité courte ou longue, dans un programme étalé sur 4 ans (2023-2027) quelque soit la filière (STMG ou générale)*

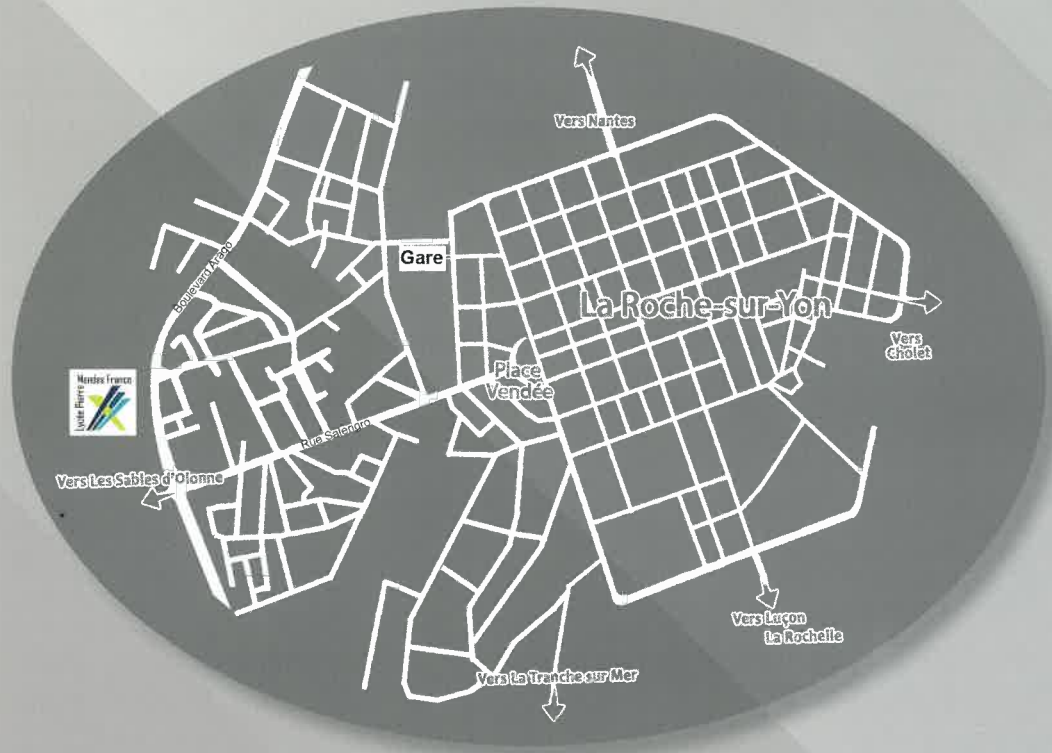




ACADÉMIE  
DE NANTES

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Réseau  
des lycées publics  
de Vendée



Lycée Pierre Mendès France

17 bd Arago - BP 815  
85021 La Roche sur Yon cedex

Tel. 02 51 36 87 87  
Fax. 02 51 36 87 88  
ce.0850025r@ac-nantes.fr